

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE Marché de travaux

RÉFECTION DES PEINTURES EXTERIEURES DES IMMEUBLES LOCATIFS S.IM.KO. A KOUROU - MARCHÉ 2018

1. Pouvoir Adjudicateur

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
33, avenue Jean Jaurès – BP 812
97388 KOUROU Cedex
Téléphone : 0594 32 10 34
Télécopie : 0594 32 29 95

2. Procédure de passation

Marché à Procédure Adaptée.

3. Objet de la consultation

Réfection des peintures extérieures des logements locatifs S.IM.KO. à KOUROU.

Les travaux feront l'objet d'une seule tranche de réalisation, et sont répartis en deux (2) lots définis ci-après:

- ◇ LOT 01 – 24 LLS 205 – KOUROU
- ◇ LOT 02 – 43 PLS RESIDENCE DU RANCH – KOUROU

Possibilité est offerte aux candidats de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Les variantes sont autorisées. Les offres variables sont strictement interdites.

4. Délai d'exécution

La totalité des travaux sera réceptionnée au plus tard le 31 Décembre 2018. Il appartient à l'entreprise de préciser son planning général d'intervention avec un détail par lot (délai en semaine). Le point de départ du délai est fixé par un ordre de service établi par le Maître d'ouvrage.

5. Justificatifs à produire

Les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat, et (hormis le DC1) en cas de groupement d'entreprises par tous les candidats du groupement y compris le mandataire, en cas de sous-traitance par le ou les sous-traitants désignés obligatoirement, sont les suivants :

- 1 • Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise
- 2 • Lettre de candidature : imprimé DC1 dûment complété, daté et signé
- 3 • Déclaration du candidat : imprimé DC2 dûment complété, daté et signé
(*imprimés DC1 et DC2 disponibles sur le site <http://www.simko.fr>*)
- 4 • Dossier de références comportant les opérations, la période de réalisation, le montant et la nature des ouvrages réalisés
- 5 • Dossier technique permettant une présentation synthétique du candidat (organisation interne, moyens humains et matériels)

- 6 • Attestation sur l'honneur datée et signée du candidat justifiant qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales lui incombant au 31 décembre 2017
- 7 • Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire
- 8 • Extrait Kbis ou équivalent
- 9 • Attestations d'assurance Responsabilité Civile et/ou Décennale.

Dès qu'ils en sont informés par lettre, les adjudicataires seront tenus de produire, avant toute notification de marchés et dans un délai de 10 jours, les certificats et attestations relatifs à la régularité de leur situation fiscale et sociale mentionnés à l'article 51 du décret n°2016-360 du 25/03/2016.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française, l'unité monétaire utilisée est l'euro.

6. Critères de jugement des offres :

Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés dûment complétés et signés seront éliminés.

La sélection des candidatures sera effectuée sur la base des critères suivants : capacités professionnelles, techniques et financières (moyens matériels et humains, qualifications professionnelles, références sur prestations similaires, chiffre d'affaires,...) après analyse des dossiers technique et de références. Les candidats ne présentant pas de capacités techniques et financières jugées suffisantes à la réalisation du (des) lot(s) concerné(s) seront écartés.

Les offres seront jugées en fonction et dans l'ordre des critères pondérés suivants :

1. Valeur technique (capacité de l'entreprise par rapport aux travaux projetés) ; pondération : 50%
2. Prix ; pondération : 50%

7. Modalités de financement / paiement

- Financement : fonds propres
- Paiement : acomptes mensuels, délai global de paiement de 30 jours fin de mois, virement bancaire

8. Lieu où l'on peut retirer le dossier d'appels d'offres

Les Dossiers de Consultation des Entreprises pourront être retirés à **A.T.P. (Atelier Technique de Projets)** contre paiement d'un chèque de vingt (20) euros par dossier pour frais de reprographie (chèque libellé à l'ordre de la S.IM.KO.). Prière de bien vouloir faire les réservations dès la publication du présent avis en contactant A.T.P. par courriel, fax ou téléphone aux coordonnées suivantes :

A.T.P. Atelier Technique de Projets
Mont Lucas 1 - Bât. G - 97300 CAYENNE
Tél/FAX 0594 38 33 28 - Portable 0694 26 41 24
atel.tech.pro@wanadoo.fr

Tous frais éventuels d'envoi de dossier seront à la charge du candidat.

9. Date limite de réception des offres

Lundi 9 avril 2018 à 12 heures.

10. Adresse où les offres doivent être transmises (sur support papier) :

Monsieur le Directeur Général
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
33, avenue Jean Jaurès
Boîte postale 812
97388 KOUROU CEDEX
Téléphone : 05 94 32 10 34
Télécopie : 05 94 32 29 95

11. Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre

Cent vingt (120) jours à compter de la date limite de réception des offres.

12. Renseignements d'ordre administratif et technique.

Administratif

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
33, avenue Jean Jaurès
Boîte postale 812
97388 KOUROU CEDEX
Téléphone : 05 94 32 90 00
Télécopie : 05 94 32 29 95

Technique

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
Direction du Patrimoine – M. BOUREE
Boîte postale 812
97388 KOUROU CEDEX
Téléphone : 05 94 22 00 00
Télécopie : 05 94 32 60 74

13. Procédure de recours

L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal de Grande Instance de Cayenne – 7, avenue du Général de Gaulle – 97300 CAYENNE – Téléphone : 0594 29 76 30.

Dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, en cas de manquement aux obligations de publicité ou de mise en concurrence, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat peut demander au juge de prendre toute mesure tendant à ce qu'il soit ordonné à la personne morale responsable du manquement de se conformer à ses obligations.

14. Date d'envoi à la publication chargée de l'insertion

Lundi 5 mars 2018